Image not found or type unknown

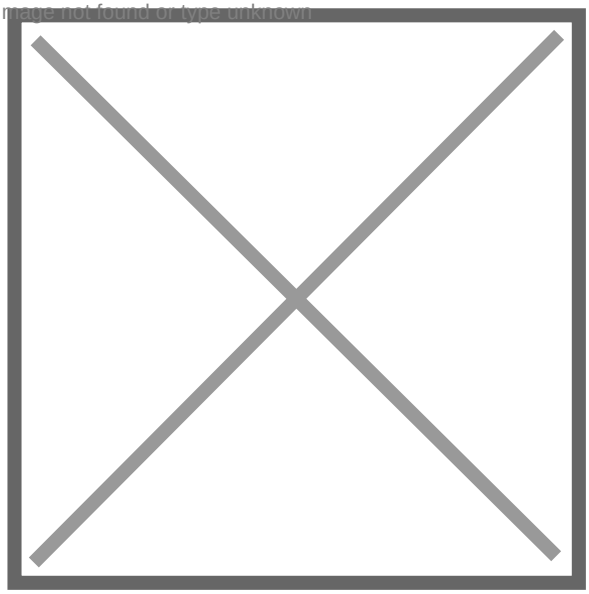

SE FAIRE LICENCIER PAR SON EMPLOYEUR APRES 2 MOIS D ARRET DE TRAV

Par **NATH666666**, le **03/05/2019** à **10:35**

MA CONVENTION COLLECTIVE EST LE 4711F COMMERCE A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE 3305

NUMERO SIRET 39092317500025

mon employeur leclerc ne veut pas me licencier ni me faire une rupture conventionnelle je veux absolument toucher le chomage et je veux absolument quitter l entreprise apres mon deuxieme mois d arret car ensuite je n ai que 50 pour cent de mon salaire et ce n est pas possible financierement cet situation la.

j ai deja eu deux avertissements ecrits je suis en arret de travail depuis 1 mois et j entame mon deuxieme mois d arret.en clair je suis en depression a cause d eux et je vais voir un psy.j ai deja vu un medecin du travail pendant le premier mois d arret pour lui expliquer que je ne veux plus revenir dans l entreprise et que je suis en depression a caus e d eux.

comment faire pour toucher le chomage rapidement sans perdre un mois de salaire complet dans l entreprise car si je fais abandon de poste financierement je peux perdre jusqu a 3 mois de salaire inenvisageable.

licenciement pour inaptitude cela va etre trop long la procedure et je vais perdre un mois de salaire

je suis pret a tout pour partir rapidement mais je ne veux pas perdre un mois de salaire

il me reste un mois de conges payes a partir de juin

quels solutions m offrent a moi pur obtenir ce que je veux

merci de me repondre rapidement

merci de m aider

j en ai trop marre de cette situation

cordialement

geoffrey doche

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés